



# **REGLES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE**

## **Principes communs à toutes les CN**

Intervention DTN  
CDN du 12 décembre 2020  
Marseille

Les règles de sélection ne sont bonnes que pour ceux qui se sélectionnent !

Il y a autant de sélectionneurs que de pratiquants, que de parents, que de présidents de club, que d'entraîneurs !

## 4 PRINCIPES COMMUNS

- 1/ La stabilité des règles du jeu pour l'olympiade (+ 1 an !) : si leur appropriation et leur compréhension par tous les acteurs de la performance prend du temps, il faut toutefois conserver l'agilité nécessaire pour intégrer les modifications qui s'imposent au regard de nos « essais-erreurs », des évolutions du cadre réglementaire CMAS et de la concurrence !
- 2/ L'exigence individuelle (culture de la performance : travail régulier, charges de travail augmentées et autonomie) et le sens du collectif (appartenance et fierté) : on ne progresse qu'au travers la contrainte !
- 3/ Des règles de sélection en équipe de France définies au regard du niveau mondial et non du niveau français :
  - ✓ En individuel : ne sélectionner que les seuls sportifs capables d'accrocher au moins une finale et d'améliorer leur meilleur temps
  - ✓ En relai et en équipe : n'engager (ou ne sélectionner) que les seuls sportifs qui ont la capacité collective de garantir une place en finale
- 4/ Réduire les risques de décrochage des 18 – 21 ans en proposant des exigences de sélection permettant de franchir le cap d'une sélection en sénior et d'assurer le renouvellement des collectifs équipe de France sans « creux de vague » :
  - ✓ Donner la possibilité aux non sélectionnés en individuel de se sélectionner au titre d'un relai dans le respect des objectifs sportifs fixés (point 3)

On peut être champion de France d'une épreuve et ne pas être sélectionné

On ne va pas au championnat du Monde ou d'Europe pour faire de la figuration !

On ne part qu'avec des sportifs concernés par la réussite au plus haut niveau !